

Image not found or type unknown



Besoin urgent d'informations

Par **MUJELIO**, le **03/12/2008** à **16:31**

Bonsoir,

je suis actuellement gérante de 2 sociétés et je risque de devoir déposer le bilan pour la plus ancienne d'entre elles. Que se passera-t-il pour l'autre société? Ai-je le droit de continuer à en être la gérante? Vais-je l'entraîner obligatoirement à déposer le bilan alors que celle-ci fonctionne bien?

POur info; la première société est une EURL, créée depuis 8 ans, je suis donc la seule actionnaire. La seconde a été créé il y a 18 mois environ et je suis gérante minoritaire. Merci beaucoup par avance pour votre réponse.